

# FICHE TECHNIQUE

## MÉTHODOLOGIE DE PRÉPARATION DE L'ÉPREUVE RAEP ET À L'ÉPREUVE ORALE D'UN CONCOURS OU EXAMEN

Code D2F

### CONTEXTE

La formation Méthodologie de préparation de l'épreuve RAEP et à l'épreuve orale d'un concours ou examen s'inscrit dans le projet pluriannuel de modernisation de la préparation aux concours et examens professionnels. L'objectif est de renforcer l'accompagnement des agents dans leur démarche de promotion professionnelle pour valoriser leur potentiel et favoriser leur réussite aux épreuves.

Ce parcours comprend 2 formations: écrit de concours, et RAEP/préparation à l'épreuve orale

### PUBLIC A FORMER

La formation est réservée aux agents du ministère de l'intérieur, de la filière administrative pour le moment, s'inscrivant dans une démarche de préparation à un concours ou examen.

### OBJECTIFS

- Appliquer la méthodologie de préparation à l'épreuve RAEP pour démontrer sa capacité à assumer des responsabilités supérieures.
- Analyser tous les éléments de son parcours professionnel au regard du corps et du grade visés.
- Identifier les principales attentes du jury lors de l'épreuve orale
- Démontrer sa capacité à assumer des responsabilités supérieures au regard de son projet professionnel

### COMPÉTENCES

Faire preuve de rigueur dans l'application de la méthodologie de préparation de l'épreuve RAEP et de l'épreuve orale d'un concours ou examen.

### CAPACITÉ

groupe(s) de **12** stagiaires **maximum**

### DURÉE DE LA FORMATION

- 2 jours successifs  
Une formation d'une seule journée pour la préparation à l'oral des stagiaires est possible dans le cas de la préparation à un concours ne nécessitant pas de RAEP.

### CALENDRIER ET LIEU DE DÉPLOIEMENT

Les sessions en présentiel seront assurées en région

## ÉQUIPEMENT

- 1 PC portable relié à un vidéoprojecteur et connecté à l'intranet du ministère de l'intérieur
- 1 tableau papier blanc
- Les marqueurs adaptés au support

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation en sous-groupes

## MODALITÉS D'ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est prévue pour 12 participants **maximum répartis en 2 sous groupes égaux pour la réalisation des exercices.**

Chaque DRF organisatrice devra:

- Programmer une session, la demande de formateur devra s'effectuer sur la page dédiée accessible via [OCMI : 2022-DRF-SDRF-FIO RAEP ORAL](#)
- Faire une synthèse d'évaluation globale à l'issue de chaque session,
- Déposer la liste d'émargement et la synthèse d'évaluation sur OCMI au plus tard 15 jours après la formation.

## PERSONNE A CONTACTER

Gestionnaire pour toute question technique : [gestionnaire1-prompro@interieur.gouv.fr](mailto:gestionnaire1-prompro@interieur.gouv.fr)

Contact pour le suivi du déploiement: [formations-grands-dispositifs@interieur.gouv.fr](mailto:formations-grands-dispositifs@interieur.gouv.fr)

## PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

La prise en charge des réservations logistiques des stagiaires (transports, hébergement, restauration), ainsi que les vacances, relèvent de votre responsabilité.

**Vacations pour les FIO : 40 € de l'heure** dans la limite de 6 heures par jour, sur présentation de la feuille d'émargement – si la formation est animée par 2 formateurs, le montant sera de **20€ de l'heure chacun**

## DOCUMENTS JOINTS / ANNEXES

- Programme de la formation pour diffusion aux stagiaires
- Modèle de synthèse d'évaluation